

N° 896

du 11  
MARS  
2016



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 A l'endroit d'entrepreneurs, d'investisseurs, de la diaspora

**Le Forum  
de la coopération  
germano-togolaise  
annoncé pour  
les 4 et 5 avril à Lomé**

**P.3 Elaboration des budgets programmes dans les ministères et institutions**

# TOUT VA CHANGER À PARTIR DE 2017

*\* Le budget de l'Etat ne doit plus être voté par service administratif à partir de la fin 2016, mais plutôt par programme et par dotation.*

*\* A partir de 2017, chaque ministère et institution peut avoir 2 à 6 programmes au maximum*



Mongo Aharh-Kpessou, Secrétaire permanent, Chef de la délégation du ministère chargé des finances

**P.7** Célébration de la journée internationale de la femme  
**La Convention des Femmes pour Unir a marqué l'événement par le social**

**P.6** Paludisme  
**Une thérapie qui réduit la gravité chez les femmes enceintes**

**P.3** Atelier CPIA au profit des membres du gouvernement à la Présidence  
**Les domaines à améliorer pour hausser la note du Togo**

**P.5** ELIMINATOIRES CAN 2017- Tunisie vs Togo  
**La FTF demande à la CAF la délocalisation du match aller**

## AZIMUTS INFOS

## Des records de température sont attendus ces prochains étés

**L'occurrence des records de chaleur durant l'été, en Europe, avant 2100 devrait être multipliée par dix par rapport à celle attendue en l'absence d'influence humaine. Cela se ressentirait dès 2030. Quant à l'occurrence des records froids, elle deviendrait quasi nulle.**

Les chercheurs ont analysé les projections pour notre siècle de l'évolution des records de température estivale en Europe. Résultat : l'occurrence des records de chaleur durant l'été en Europe avant 2100 (comme les canicules récentes des années 2003 et 2015 caractérisées par l'établissement de records de température estivale pour de très nombreuses stations de mesure) serait multipliée par dix par rapport à celle attendue en l'absence d'influence humaine, alors que celle des records froids deviendrait quasi nulle. L'évolution de ces records peut être considérée comme un marqueur spécifique des changements futurs des épisodes caniculaires.

Les scientifiques sont également estimés à partir de quand il leur serait possible de détecter l'influence anthropique (c'est-à-dire celle de l'Homme) sur l'évolution des records de température estivale en Europe : dès 2020 pour les records froids et dès 2030 pour les records chauds.

Les chercheurs en question sont issus du laboratoire Climat, environnement, couplages et incertitudes (CECI, CNRS / CERFACS). Pour arriver à ce résultat, ils ont mis au point une méthodologie originale pour dater l'émergence de l'influence humaine sur l'évolution des records de température.

Ils ont tout d'abord utilisé un ensemble de 53 simulations climatiques contraintes par le même scénario d'émission des gaz à effet de serre et des aérosols dit du "laisser-faire" (croissance continue, sans limite ni atténuation, de la concentration des gaz à effet de serre et des aérosols dans l'atmosphère).

À partir de ces simulations, ils ont estimé l'évolution de l'occurrence des records de température estivale au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. Les projections climatiques prévoient pour la fin de ce siècle, une occurrence moyenne des records chauds 10 fois supérieure aux probabilités d'occurrence attendues dans un climat stationnaire, tel celui de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et une quasi-disparition des records froids à l'échelle de l'Europe.

Ils ont également analysé l'évolution de l'occurrence de ces records de 1900 à 2100, à partir des températures observées et des températures simulées. Outre un bon accord entre modèles et observations, il s'avère que l'évolution de l'occurrence des records reste proche de celle d'un climat stationnaire jusqu'aux années 1990 avant de s'en écarter progressivement tout au long du XXI<sup>e</sup> siècle.

Afin de mieux prendre en compte l'effet possible de la variabilité interne du climat aux échelles multidécadales dans l'estimation de la date d'émergence de l'influence humaine, les chercheurs ont ensuite eu recours à des simulations climatiques dites de contrôle. Ces simulations d'un climat stationnaire n'étant soumises qu'à des forçages externes, naturels et anthropiques, constants et égaux à leurs valeurs préindustrielles, la variabilité climatique simulée est donc purement d'origine interne.

Ces nombreuses simulations ont permis aux chercheurs de définir une plage de valeurs possibles (ou intervalle de confiance) pour l'occurrence des records de températures sous un climat stationnaire soumis à l'influence unique de la variabilité interne, et ce pour toutes les dates depuis 1900. La date d'émergence est alors simplement définie par la date à partir de laquelle l'occurrence des records sous l'hypothèse du scénario d'émission dit du "laisser-faire" sort significativement de l'intervalle de confiance.

Cette date d'émergence est de 2020 pour les records froids et de 2030 pour les records chauds avec une incertitude de  $\pm 20$  ans, dont une moitié ( $\pm 10$  ans) est liée à l'utilisation des modèles climatiques et à leur reproduction imparfaite de la réalité et l'autre moitié au caractère chaotique du système climatique.

Alors que l'influence anthropique sur les températures globales moyennes a déjà pu être détectée, ce n'est donc qu'à partir de 2030  $\pm 20$  ans (2020  $\pm 20$  ans) que les chercheurs pourront détecter et donc attribuer l'évolution de l'occurrence des records chauds (froids) de température estivale en Europe à l'influence humaine.

## Anorexie, boulimie : quelle différence ?

**Anorexie et boulimie sont deux troubles du comportement alimentaire apparemment opposés, qui sont pourtant associés dans de nombreux cas. Deux troubles du comportement alimentaire.**

Ces troubles du comportement alimentaire peuvent être guéris s'ils sont détectés tôt, et grâce à un suivi médical, psychologique et diététique, afin d'éviter des complications parfois graves.

L'anorexie correspond à un refus de s'alimenter, associé à une image déformée du corps car la personne anorexique se voit grosse.

Dans la boulimie, le patient fait des crises au cours desquelles il ne peut s'empêcher de manger, mais sans chercher un quelconque plaisir alimentaire, seulement à se remplir ; ces crises se font souvent en cachette. Après la crise boulimique, le patient ressent des remords et peut avoir un comportement de purge : vomissements, prise de laxatifs, exercice intense...

## Anorexie et boulimie peuvent coexister

Les deux troubles de l'alimentation sont parfois associés car des personnes anorexiques peuvent faire des crises de boulimie puis se faire vomir. L'anorexie avec crises de boulimie, ou anorexie "mixte", se caractérise par des périodes de jeûne et d'autres au cours desquelles le patient perd le contrôle de son alimentation. Souvent, ces patients souffrent aussi de dépression et d'une humeur variable.

## Le festival international du court métrage du 3 au 6 juin à Lomé

Le Festival international du court métrage se tiendra du 3 au 6 juin à Lomé, d'après un communiqué de l'Association pour la Promotion de la Culture au Cinéma en Afrique (APCC.54).

Ce festival qui est à sa deuxième édition à Lomé est initié par l'APCC.54 en collaboration avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de

France au Togo.

Le festival international Très court est un événement culturel qui se déroule en été dans plus de 100 villes dans le monde et sur tous les continents. A cette période, c'est des réalisateurs, des artistes, des promoteurs culturels, des structures qui ont l'occasion de se frotter et de promouvoir leurs produits. Pour sa 18<sup>ème</sup> édition cette année, c'est

encore une sélection d'un éventail de films de 3 minutes venus des 4 coins de la planète.

L'un des objectifs de l'APCC.54 est d'aider à forger une identité personnelle aux cinémas d'Afrique en général et au cinéma togolais en particulier via de nouvelles formes d'expression. Les nouvelles formes d'expression engendrant de nouvelles économies, le festival

international Très court/Lomé entend contribuer à mettre en place une économie créative en vue d'une industrie audiovisuelle pérenne.

Pour cette deuxième édition, deux masterclass et deux conférences sont prévus. Les soirées projections sont dédiées aux films en compétition international, aux très courts films et aux bandes annonces togolais.

## Cinéma

## Essai

## Esclaves, les chemins escarpés de la liberté

De l'évasion à la révolte, l'historienne Aline Helg analyse comment les Africains ont pu échapper à la servitude dans les colonies du Nouveau Monde.

"Mon ouvrage repose sur un postulat fondamental : les esclaves étaient des agents de leur propre histoire, au même titre que les autres classes subalternes", écrit Aline Helg. Ce n'est donc pas tant les pratiques de l'esclavage qui l'intéressent que la façon dont des esclaves ont pu, par leur propre action, se libérer de la servitude dans l'Amérique coloniale. Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, quand la colonisation était encore peu dense, le marronnage, c'est-à-dire la fuite des esclaves, constituait la forme principale du combat pour la liberté. Des centaines de milliers d'Africains ou leurs descendants s'échappèrent ainsi hors des plantations pour se cacher en ville ou former des sociétés d'esclaves fugitifs. L'abondance des lois pour réprimer cette pratique

témoigne de son importance. Un gage de réussite pour les fugitifs était d'atteindre des zones de montagne ou de forêt peu accessibles, comme sur Grande-Terre, en Guadeloupe, dont le terrain montagneux retardait la colonisation. C'est la raison pour laquelle le Brésil encore faiblement occupé fut longtemps une terre d'élection pour le marronnage. Les gouverneurs n'hésitèrent pas à tenter de le prévenir de façon très brutale, comme la section du tendon d'Achille ou l'amputation d'une jambe. Devant l'inefficacité de la répression, les autorités finirent parfois par s'accommoder de la présence de communautés de "libres de s'avane", leur accordant l'impunité si elles renonçaient à accueillir de nouveaux fugitifs.

## Complots

La révolte était l'autre voie possible. Les historiens en ont longtemps fait la stratégie émancipatrice par excellence, mais Aline Helg montre

bien pourquoi les révoltes furent dans la plupart des cas des échecs ne permettant de libérer que quelques fugitifs chanceux (et quelques délateurs), cela au prix de répressions toujours plus aveugles et féroces. Le cadre disciplinaire des plantations, souvent isolées les unes des autres, rendait très difficile l'organisation de révoltes générales, à la différence du marronnage, plus à la portée d'esclaves courageux. C'est d'ailleurs l'existence du marronnage qui explique pourquoi le Brésil a connu peu de révoltes serviles.

De plus, ajoute l'historienne, bon nombre de révoltes ou de complots serviles n'existent jamais que dans l'imaginaire apeuré des élites coloniales blanches, toujours plus minoritaires face à une écrasante majorité d'esclaves noirs apportés massivement par la traite négrière. La seule révolte massive d'esclaves qui réussit fut celle de Saint-Domingue en 1791, révolution d'autant plus spectaculaire que la "poule des Antilles" était la colonie sucrière la plus florissante d'Amérique. Elle conduisit à l'abolition totale de l'esclavage en 1793 et à la création d'Haïti, première république noire.

Beaucoup d'esclaves furent aussi libérés de façon légale. Selon des études récentes, près de 80 % des esclaves affranchis dans le monde ibéro-américain avaient acheté eux-mêmes leur liberté ou grâce à l'aide de parents déjà libres. Ce droit était d'ailleurs beaucoup mieux respecté, fait observer Aline Helg, dans les colonies ibériques, héritières du droit romain, que dans celles de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas et de la France. Au Brésil et dans l'Amérique

hispanophone, il semble que près d'un tiers des esclaves urbains (beaucoup moins dans les plantations) furent affranchis au cours de leur vie. Presque partout, la majorité était des femmes, non pas parce que concubines de leur maître blanc, comme l'ont longtemps pensé les historiens, mais parce qu'elles constituaient l'essentiel de l'esclavage urbain, ce qui leur facilitait la constitution d'un pécule.

L'Amérique du Nord est particulière car les affranchissements à titre militaire y furent très nombreux. La guerre d'Indépendance américaine eut en effet des dizaines de milliers d'esclaves à s'enfuir, souvent encouragés par les Anglais qui leur promettaient la liberté en échange d'un engagement dans l'armée britannique. Rapidement, les insurgés américains furent eux aussi contraints de recruter des esclaves contre une promesse de liberté. Dans les Etats du Nord, le service des armes permit ainsi à bon nombre d'esclaves de s'affranchir. Il en va autrement dans les Etats du Sud, qui refusèrent l'affranchissement car il allait contre un projet politique déjà bien établi : créer une société esclavagiste raciste, avec des Blancs libres et des Noirs dont l'unique destin était l'esclavage. Un modèle de société mortifère contre lequel des générations d'esclaves se battirent en s'efforçant, au risque bien souvent de leur vie, d'être maîtres de leur destin.

## Liberation

**Aline Helg Plus jamais esclaves! de l'insoumission à la révolte, le grand récit d'une émancipation (1492-1838) La Découverte, 420 pp., 26 €**

## Liberté de presse/ France

## L'autocensure dans les journaux proches de Bernard Arnault

Les syndicats du quotidien racheté par le milliardaire s'inquiètent que le film "Merci Patron", sévère critique de LVMH, n'ait pas été chroniqué dans le journal. Il y a un nouveau propriétaire au Parisien-Aujourd'hui en France depuis l'an dernier, Bernard Arnault, et il n'est apparemment pas question pour la direction de la rédaction de se fâcher avec lui. Dans un communiqué envoyé mercredi, les syndicats du quotidien (SNU, FO, SNU-CGT, SDJ) saluent de la censure du film "Merci Patron", sévère critique de LVMH, l'entreprise du milliardaire (lire la critique de Libé). Le long métrage de François Ruffin, qui fait un joli parcours en salles, n'a pas été chroniqué dans le journal.

D'après l'intersyndicale, "ordre a été donné aux confrères du service culture-spectacle qui avaient visionné le long métrage de ne pas le chroniquer, fût-ce en dix lignes. De même a été repoussée plus tard une proposition de sujet du service politique sur le buzz suscitée à gauche par le film sous prétexte qu'il s'agissait "d'un sujet militant", "et qu'il y avait d'autres sujets prioritaires ce jour-là".

Les représentants du personnel ont été reçus lundi à leur demande par le directeur de la rédaction, Stéphane



Albouy, qui leur a dit, selon eux, "assumer" cette décision. "C'est mon choix, un arbitrage comme j'en fais des dizaines d'autres", aurait-il justifié, invoquant son refus de "faire la promotion d'un procédé déloyal, malhonnête, qui a instrumentalisé les Klur" (la famille au centre du film). Contactée par Libération, la direction de la rédaction du Parisien n'était pas joignable dans l'immédiat.

Les syndicats s'inquiètent d'un "acte d'autocensure" plutôt que de censure, et ne mettent pas en doute la sincérité de Stéphane Albouy lorsqu'il assure ne pas avoir reçu de pressions venues d'en haut. Mais "le silence pour lequel a opté le directeur de la rédaction est un message dangereux envoyé à l'actionnaire LVMH", concluent-ils.

Aux dernières nouvelles, "Merci Patron" n'a pas été chroniqué non plus par Les Echos, racheté par Bernard Arnault en 2007.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI

Rédaction Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO Tony FEDA

Service photographie Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature LAWSON Laté

Graphisme BOGLAG.

Elaboration des budgets programmes dans les ministères et institutions

## Tout va changer à partir de 2017

Late Pater

Réuni le 18 février 2016, le conseil des ministres a instruit le ministre chargé des finances de réfléchir et de proposer des mécanismes de mise en œuvre effective des budgets programmes dans les ministères et institutions afin que ceux-ci soient formés et prêts pour l'implantation de cette réforme. De quoi en assurer l'efficacité dans la mesure où, comme ses voisins de l'Uemoa, le Togo devra mettre intégralement en œuvre les budgets programmes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il n'y a donc plus trop de temps à perdre. En respect aux instructions reçues, des termes de référence sont élaborés pour des discussions avec les ministères et institutions sur les dispositions de mise en œuvre des budgets programmes. Ainsi, L'UNION apprend que des séances de concertations sont

prévues à cet effet entre les services du ministre chargé des finances – en l'occurrence le Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers et la direction du budget – et les ministères et institutions. Les séances de discussions démarrent le 15 mars 2016 dans les ministères, avec le ministère des Enseignements primaire et secondaire. D'une durée de deux heures d'horloge, chaque réunion est présidée par le ministre concerné en présence du Secrétaire permanent, chef de la délégation du ministre chargé des finances. Les réunions dans les ministères et institutions concernent les premiers responsables (ministre, directeurs généraux, directeurs, chefs de services, chefs de division, chefs de section et chefs de projets).

L'objectif principal de ces



Mongo Aharh-Kpessou, chef de la délégation du ministre chargé des finances

séances est de partager les expériences, de discuter et d'obtenir l'adhésion des premiers responsables des ministères et institutions sur le processus de mise en œuvre effective des réformes budgétaires, administratives et fonctionnelles devant accompagner les budgets programmes. Et de manière spécifique, ces réunions visent à

définir les attributions et le profil du responsable de programme; identifier les liens fonctionnels entre le responsable des programmes et les services transversaux et opérationnels dans les ministères; échanger sur les directions centrales, les services et les directions régionales qui pourraient être au sein de chaque programme; voir comment va

s'organiser le contrôle interne; discuter de comment mettre en place un système de suivi de la mise en œuvre de chaque programme au niveau du ministère ou de l'institution; expliquer comment le rapport de performance de chaque programme sera rédigé; et échanger sur l'organisation du contrôle de gestion. Logiquement, à la fin, on devra par exemple disposer d'un organigramme type des ministères en fonction des innovations induites par les budgets programmes, lequel organigramme pourra ensuite s'adapter aux spécificités le cas échéant; les relations fonctionnelles entre le responsable de programme et les directions centrales et services sont bien déterminées pour éviter tout conflit de compétence qui affaiblirait la réforme, etc.

Suivant la méthodologie arrêtée, avant l'ouverture de la séance de

travail, le ministre désigne un rapporteur qui produit le compte-rendu de la réunion dans les 72 heures. Après amendement et adoption dudit compte-rendu par les participants, le ministre concerné transmet le compte-rendu finalisé au Secrétaire permanent une semaine après la clôture de la réunion. Ce que la délégation du ministre chargé des finances devra exploiter pour produire un rapport que le ministre des finances présentera au gouvernement.

Avec la réforme des budgets programmes, il s'agit bien d'un changement dans les habitudes. L'organisation fonctionnelle va être fondamentalement bouleversée dans l'administration publique. Le budget de l'Etat ne doit plus être voté par service administratif à partir de la fin 2016, mais plutôt par programme et par dotation. A partir de 2017, chaque ministère et institution peut avoir 2 à 6 programmes au maximum; chaque programme est décliné au maximum en 5 actions et chacune d'elles comprend au plus 10 activités; chaque activité est déclinée en tâches sur la base desquelles les coûts sont évalués. Un programme peut regrouper tout ou partie des crédits d'une direction, d'un service, d'un ensemble de directions ou de services d'un même ministère. Les ministres et présidents d'institution deviennent des ordonnateurs des crédits de leur budget. Nommé par ou sur proposition du ministre sectoriel dont il relève, le responsable de programme est le nouvel acteur introduit dans la gestion des programmes. Autre innovation: c'est le responsable de programme qui détermine les objectifs spécifiques, affecte les moyens et contrôle les résultats des services chargés de la mise en œuvre du programme. Il s'assure du respect des dispositifs de contrôle interne et de contrôle de gestion.

En regard de ce tableau, il est évident que la note du CPIA peut être améliorée en se focalisant sur les domaines où les notes ont récemment baissé. En ce qui concerne le Togo, l'attention doit être portée sur la politique de la dette, le droit de propriété, la gouvernance fondée sur les règles. Il se dit que le Togo pourra également faire avancer sa note en renforçant les réformes dans les domaines suivants: politique fiscale, secteur financier, qualité de l'administration, transparence, responsabilité et corruption. Naturellement, par endroits, le pouvoir de Lomé répliquera que des efforts sont déjà faits. Aussi note-t-on en rouge au niveau de la Banque mondiale: «Il est important de communiquer sur les réformes entreprises». Au rang des progrès réalisés, on cite la bonne performance économique (5% en moyenne de 2011 à 2015); le faible taux d'inflation (moins de 3%); la forte augmentation des investissements publics surtout dans les infrastructures routières; l'adoption (en cours) du budget programme par tous les départements ministériels;

(suite à la page 4)

Atelier CPIA au profit des membres du gouvernement à la Présidence

## Les domaines à améliorer pour hausser la note du Togo

Le gouvernement togolais s'est réuni en atelier, le 8 mars 2016 à la Présidence de la République, avec l'appui de la Banque mondiale, autour du «Country Policy and Institutional Assessment» (CPIA, en français «Evaluation des Politiques et Institutions Nationales»). L'exercice a essentiellement porté sur l'importance du CPIA, ses critères d'évaluation, le lien entre le CPIA et l'allocation des ressources IDA (Association internationale de

améliorer la note du Togo.

D'entrée, il a été rappelé aux ministres de l'Exécutif togolais que les ressources IDA sont limitées, soit 7 milliards de dollars US à allouer parmi 41 pays. Lesquelles ressources sont allouées dans le but de sortir le maximum de personnes de la pauvreté. Du coup, le principe de l'allocation des ressources s'applique selon le nombre des pauvres dans le pays et la productivité de l'aide en termes de réduction de la pauvreté. La

économique, une diminution de la pauvreté), il pourra bien gérer les ressources de l'aide qu'il reçoit. Et les indicateurs permettant de détecter le pays qui gère bien ses propres ressources renvoient aux politiques économiques et institutions liées à la croissance économique (faibles taux d'inflation, déficits budgétaires modérés, commerce extérieur ouvert, etc.). En clair, la note du CPIA détermine largement l'allocation IDA du pays selon une formule qui prend en

compte la note de la performance du pays, la population et le revenu par habitant du pays considéré. Sur cette base, la note CPIA du Togo était égale à 3 sur 6 en 2012; ce qui lui a permis d'avoir une allocation IDA de 63 millions de dollars sur 3 ans. A en croire le document qui a été projeté, «si le Togo avait la note du Bénin à l'époque (3,5), son allocation IDA passerait à 139 millions de dollars; si le Togo pouvait obtenir les résultats du Burkina Faso à l'époque (3,8), son allocation passerait à 237 millions de dollars». De 2012 à 2014, la note du Togo n'a nullement bougé, comparée à celle des autres pays

Guinée, Liberia, Madagascar, Congo, Gambie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Ghana, Nger, Bénin, Nigeria, Burkina Faso, Sénégal, Rwanda. En contrepartie, en allocation IDA, le Togo a bénéficié de 103 millions de dollars contre 172 millions pour la Guinée, 283 millions pour le Mali, 298 millions pour le Bénin, 511 millions pour le Sénégal, 549 millions pour la Côte d'Ivoire, 653 millions pour le Ghana, 748 millions pour le Burkina Faso et 3.305 millions pour le Nigeria.

### Evolution de la note du CPIA Togo de 2007 à 2014

Groupe			2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
A. Gestion économique	1	Pol. moné. & de	2,5	3,0	3,0	3,0	3,5	4,0	4,0	4,0
	2	Politique budgétaire	2,5	3,0	3,0	3,0	3,0	2,5	3,0	2,5
	3	Politique de la dette	1,5	2,0	2,5	3,0	3,0	2,5	2,5	2,5
		<b>Moyenne groupe A</b>	<b>2,2</b>	<b>2,7</b>	<b>2,8</b>	<b>3,0</b>	<b>3,2</b>	<b>3,0</b>	<b>3,2</b>	<b>3,0</b>
B. Politiques structurelles	4	Commerce	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
	5	Secteur financier	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
	6	Cadre réglementaire	3,0	3,0	3,0	3,0	2,5	3,0	3,0	3,0
		<b>Moyenne groupe B</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>	<b>3,0</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>
C. Politiques d'inclusion sociale/équité	7	Égalité des sexes	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	8	Équité ressources	2,0	2,0	2,0	2,5	3,0	3,0	3,0	3,5
	9	Dévt ressources	3,0	3,0	3,0	3,0	3,5	3,5	3,5	3,5
		<b>Moyenne groupe C</b>	<b>2,6</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>	<b>2,8</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>3,1</b>	<b>3,2</b>
D. Gestion et institutions du secteur public	1	Droits à la propr.;	2,5	2,5	2,5	2,5	3,0	2,5	2,5	2,5
	1	Qualité gest. budgé &	2,0	2,0	2,5	3,0	3,0	3,0	2,5	2,5
	1	Effic. mobilisation des	2,5	2,5	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	1	Qualité administration	2,0	2,0	2,0	2,0	2,5	2,5	2,5	2,5
	1	Transpar. respons. &	2,0	2,0	2,0	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
	6	Corruption	2,0	2,0	2,0	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
	<b>Moyenne groupe D.</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>	<b>2,4</b>	<b>2,6</b>	<b>2,8</b>	<b>2,7</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	
<b>Note globale de la CPIA</b>			<b>2,5</b>	<b>2,7</b>	<b>2,8</b>	<b>2,9</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>

développement), l'évolution de la note du CPIA du Togo de 2007 à 2014, la note du CPIA du Togo comparée à celles des autres pays africains, et ce qu'il faudrait faire pour

améliorer la note du Togo. D'entrée, il a été rappelé aux ministres de l'Exécutif togolais que les ressources IDA sont limitées, soit 7 milliards de dollars US à allouer parmi 41 pays. Lesquelles ressources sont allouées dans le but de sortir le maximum de personnes de la pauvreté. Du coup, le principe de l'allocation des ressources s'applique selon le nombre des pauvres dans le pays et la productivité de l'aide en termes de réduction de la pauvreté. La

économique, une diminution de la pauvreté), il pourra bien gérer les ressources de l'aide qu'il reçoit. Et les indicateurs permettant de détecter le pays qui gère bien ses propres ressources renvoient aux politiques économiques et institutions liées à la croissance économique (faibles taux d'inflation, déficits budgétaires modérés, commerce extérieur ouvert, etc.). En clair, la note du CPIA détermine largement l'allocation IDA du pays selon une formule qui prend en

compte la note de la performance du pays, la population et le revenu par habitant du pays considéré. Sur cette base, la note CPIA du Togo était égale à 3 sur 6 en

2012; ce qui lui a permis d'avoir une allocation IDA de 63 millions de dollars sur 3 ans. A en croire le document qui a été projeté, «si le Togo avait la note du Bénin à l'époque (3,5), son allocation IDA passerait à 139 millions de dollars; si le Togo pouvait obtenir les résultats du Burkina Faso à l'époque (3,8), son allocation passerait à 237 millions de dollars». De 2012 à 2014, la note du Togo n'a nullement bougé, comparée à celle des autres pays

Soutien au financement des PME/PMI dans l'UMOA

## Accord des établissements bancaires pour un dispositif fonctionnel au 2nd trimestre 2016

John Afolabi

Au menu de la première rencontre semestrielle au titre de l'année 2016 entre le Gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), Tiémoko Meyliet Koné, et les Présidents des Associations professionnelles des banques et établissements financiers (APBEF) de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) et de leur Fédération, tenue le lundi 29 février 2016 dans les locaux du Siège de la Bceao à Dakar, figurait notamment le dispositif de soutien au financement des PME/PMI. Dispositif adopté par le Conseil des Ministres de l'Union, lors de sa session du 29 septembre 2015, ainsi que sur les modalités

de l'opérationnalisation du mécanisme. Un communiqué de la rencontre souligne que l'objectif principal du dispositif de soutien au financement des PME/PMI dans l'UMOA est de créer une masse critique de petites et moyennes entreprises performantes, en vue d'augmenter la contribution de cette catégorie d'entreprises à la création de richesses et à la lutte contre le chômage.

Il a été rappelé que le dispositif de soutien institué implique les Etats, au travers des structures d'appui et d'encadrement des PME/PMI, la Banque centrale et les établissements de crédit ainsi que le marché financier régional. Conformément au plan d'action arrêté, précise le communiqué, «le

dispositif serait fonctionnel au second semestre de l'année 2016». «A cet égard, les représentants de la profession bancaire ont marqué leur adhésion à ce dispositif et ont montré leur entière disponibilité à financer les PME/PMI dans ce cadre», ajoute le communiqué. Toutefois, marque le texte, «ils ont... invité les Etats à jouer leur partition, à travers notamment l'appui aux structures d'encadrement des PME et la mise en place de mesures de promotion de cette catégorie d'entreprises (accès à la commande publique, développement de la sous-traitance, mise en place d'un point focal pour le règlement des factures des PME/PMI dans les délais)».

Atelier CPIA au profit des membres du gouvernement à la Présidence

## Les domaines à améliorer pour hausser la note du Togo

(suite de la page 3)

l'opérationnalisation du guichet unique du commerce; l'élaboration d'un manuel à l'exportation et sa mise à disposition des opérateurs économiques; la réduction substantielle du capital social pour la création d'une SARL de 1.000.000 francs Cfa à 100.000 francs Cfa; la création du site www.cfe.tg comme support d'annonce légale, réduisant de 62.000 francs Cfa à 5.000 francs Cfa les frais d'annonce légale relatifs à la création ou la dissolution d'une entreprise; l'automatisation de la procédure de création de titre foncier; le code des personnes et de la famille révisé, édité et vulgarisé; la nomination de 5 juges pour mineurs; la formation de 230 femmes sur le VIH/Sida; la validation du programme national de lutte contre le VIH/Sida en milieu de prostitution; la stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre, actualisée et mise en œuvre conformément aux recommandations internationales; la part du social (santé, éducation) portée à 19% dans le budget 2014, soit une augmentation de 7% par rapport à 2013; le code de transparence dans la gestion des finances publiques adopté en juin 2014; le statut spécial des magistrats et le décret d'application révisés en 2013, ce qui permet d'améliorer les conditions de travail des magistrats; l'organisation et la tenue des missions d'inspection inopinées dans les juridictions et centres pénitentiaires (6 missions en 2014).

N'empêche! Le parallèle est fait par rapport aux domaines à améliorer afin de faire augmenter la note du Togo et, par ricochet, l'allocation IDA: négocier un programme avec le Fonds

monétaire international; élaborer un document de la politique d'endettement du Togo et le soumettre pour approbation à l'Assemblée nationale; faire mieux fonctionner le Comité de gestion de la trésorerie; communiquer davantage avec la population sur les réformes de l'OTR pour plus d'efficacité; finaliser l'élaboration et adopter un code foncier; mettre en œuvre la loi portant organisation de la concurrence au Togo; améliorer la situation financière de la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCI); assainir le secteur de la microfinance; adopter le texte sur le permis de construire; prendre des mesures de protection sociale adaptées aux besoins des personnes les plus vulnérables; mettre en œuvre le cadre de dépenses à moyen terme relatif à l'égalité et l'équité de genre, élaboré en 2013; mettre en œuvre la politique de l'action sociale, élaborée et validée en juin 2014; améliorer la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles; institutionnaliser l'évaluation des apprentissages en responsabilisant une direction du ministère plutôt que d'en faire une commission ad hoc (commission nationale d'évaluation); mettre en œuvre les recommandations de l'audit stratégique et organisationnel des départements ministériels; réduire le temps de traitement du contentieux commercial; promouvoir une plus grande participation citoyenne dans les programmes de développement (société civile, media, etc.); promouvoir une plus grande transparence dans la gestion du bien public: renforcer l'accès à l'information.

A noter que le CPIA est structuré autour de 16 critères regroupés en

quatre groupes: gestion économique (politique monétaire et de change, politique budgétaire, politique et gestion de la dette); politiques structurelles (commerce, secteur financier, cadre réglementaire des entreprises); politiques de l'inclusion sociale/équité (égalité des sexes, équité dans l'utilisation des ressources publiques, valorisation des ressources humaines, protection sociale et main d'œuvre (travail), politiques et institutions pour la soutenabilité de l'environnement); gestion des institutions du secteur public (droits de propriété et gouvernance fondées sur les règles, qualité de la gestion budgétaire et financière, efficacité dans la mobilisation des recettes, qualité de l'administration publique, transparence, responsabilité et corruption dans le secteur public). Pour chaque indicateur, les pays reçoivent une note de 1 (note la plus basse) à 6 (note la plus élevée). Le score CPIA total reflète la moyenne des 16 indicateurs.

En rappel, le CPIA note la performance des pays pauvres et est utilisé depuis 1980 pour décider de l'octroi ou non d'un prêt à taux zéro, d'après l'Association Internationale de Développement - le Fonds de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres de la planète. Le CPIA est un outil précieux pour les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les chercheurs et les médias puisqu'il leur permet de suivre la progression de leur pays et la comparer à celle des autres pays. Créée en 1960, l'IDA de la Banque mondiale est l'un des plus importants bailleurs d'aide aux 81 pays les plus déshérités de la planète, dont 39 se trouvent en Afrique.

A l'endroit d'entrepreneurs, d'investisseurs, de la diaspora

## Le Forum de la coopération germano-togolaise annoncé pour les 4 et 5 avril à Lomé

Le ministère des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine organise, en collaboration avec le ministère fédéral des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, les 4 et 5 avril 2016 à Lomé, le forum de la coopération germano-togolaise. Ce forum, qui s'inscrit dans la dynamique de refondation du lien stratégique et des relations économiques privilégiées entre le Togo et l'Allemagne, permettra aux Chefs d'entreprises, Professionnels et Responsables d'institutions économiques, Investisseurs, Universitaires, Représentants des organisations de la société civile, entre autres, d'échanger sur leurs expériences et points de vue sur les potentialités de partenariat ainsi que les opportunités d'affaires et d'investissement dans l'espace



économique germano-togolais, explique le cabinet du ministre Robert Dussey.

Le Forum offrira une occasion inédite de rencontres, de découvertes, d'expositions et d'initiatives novatrices dédiées à la création de synergies entre les

décideurs économiques et les autres acteurs du développement, poursuit la même source. A cet égard, les membres de la diaspora togolaise résidant en République fédérale d'Allemagne sont vivement encouragés à prendre part à ce forum.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours

## Fort recul du montant adjudugé par les banques togolaises cette semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 8 mars 2016, à une injection de liquidités d'un montant de 1 730,000 milliards, contre 1 468,255 milliards la semaine précédente. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 35,500 milliards, en forte baisse par rapport aux 105,000 milliards de la semaine précédente. L'opération arrive à échéance le lundi 14 mars 2016, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés

respectivement à 3,000% et 3,2458%

Au total, soixante établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements du Bénin et du Mali s'adjugent respectivement 437,800 milliards et 380,345 milliards. Ils sont suivis par ceux du Burkina Faso avec 356,290 milliards, de la Côte d'Ivoire avec 285,713 milliards, et du Niger avec 147,000 milliards. Le Sénégal fait 71,351 milliards, et la Guinée-Bissau s'adjudge 16,000 milliards.

D'après la Banque centrale, le

montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 1.974,1 milliards en décembre 2015 à 2.140,7 milliards en janvier 2016, soit une hausse de 8,43%. Quant aux montants retenus, il est ressorti à 1.730 milliards au cours du mois janvier 2016, stable par rapport à décembre 2015. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,83% en janvier 2016 contre une réalisation de 2,64% le mois précédent.

Evaluer l'adéquation et l'efficacité du système de gouvernance

## ASKY recrute un Auditeur interne junior

Jusqu'au 18 mars 2016, l'offre est ouverte à la compagnie aérienne communautaire ASKY - dont le siège est à Lomé - pour le recrutement d'un Auditeur interne junior. Sous la supervision du Manager Audit Interne, l'Auditeur interne junior évalue l'adéquation et l'efficacité du système de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne par rapport aux objectifs de reporting, d'exploitation et de conformité, et formule des recommandations à la direction en vue de son amélioration. L'Auditeur interne junior assiste le Manager Audit interne dans l'exécution des missions et activités d'audit interne incluses dans le plan annuel de l'Audit interne. Cette responsabilité inclut l'exécution des procédures d'audit appropriées, la collection de preuves suffisantes et appropriées pour les constats, la documentation adéquate des travaux, l'assistance à la préparation de rapports d'audit interne reflétant les résultats des



travaux effectués, et le suivi des recommandations. En outre, précise l'avis, l'Auditeur interne junior assiste le Manager Audit Interne dans la préparation des rapports périodiques adressés au Comité d'Audit et Finances du Conseil d'Administration, dans les tâches administratives, et dans la communication des concepts de contrôle interne, de gestion des risques et de gouvernance d'entreprise à travers la Compagnie. L'Auditeur interne junior peut être supervisé par le personnel senior du département Audit interne et devra effectuer toute autre tâche à lui/elle confiée par le personnel senior du département Audit interne.

Il est exigé du postulant, âgé de

25 à 30 ans, un minimum de BAC +3 en comptabilité, audit ou finance. Avec une ou deux années d'expérience en tant que comptable ou auditeur dans un cabinet d'audit réputé. Et une compréhension de l'audit interne et de la méthodologie d'audit basée sur les risques; des concepts de contrôle interne et connaissance du référentiel COSO Internal Control - Integrated Framework (2013 Edition); des concepts de gestion des risques (risk management) et connaissance du référentiel COSO Enterprise Risk Management - Integrated Framework; des principes de comptabilité et de présentation de l'information financière selon les normes SYSCOHADA et IFRS.

FOOTBALL/ ELIMINATOIRES CAN 2017

## Emmanuel Adebayor dit non, Tom Saintfiet veut encore y croire

**Absent des dernières listes du Togo, Emmanuel Adebayor a fait savoir qu'il ne répondrait pas à sa convocation pour la double confrontation contre la Tunisie à la fin du mois. Malgré l'importance de l'enjeu dans l'optique de la qualification à la CAN 2017, l'Épervier préfère se concentrer sur son nouveau club, Crystal Palace.**

**Hervé A.**

Entre Emmanuel Adebayor et la sélection du Togo, c'est toujours l'incompréhension. Sélectionné pour la double confrontation capitale contre la Tunisie à la fin du mois dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2017, l'attaquant de 32 ans a décliné sa convocation, préférant se concentrer sur son nouveau club, Crystal Palace qu'il a rejoint lors du mercato d'hiver après plusieurs mois d'inactivité.

"Ce serait un honneur de jouer pour mon pays. Cependant je ne pense pas que ce soit le moment opportun. En effet, comme vous le savez sans doute, je viens de signer pour une nouvelle équipe à Londres et je fais tout mon possible pour être à 100% physiquement et mentalement. Et malheureusement je ne souhaite pas interrompre cet entraînement car cela m'affecterait physiquement et mentalement. Je dois ainsi décliner votre offre de faire partie de l'équipe pour ces matchs", s'est justifié l'Épervier dans un courrier adressé à la Fédération Togolaise de Football.

En froid avec le sélectionneur, Tom Saintfiet, en raison notamment d'une affaire de brassard, l'ancien Gunner avait déjà fait faux bond en



Le sélectionneur des Eperviers Tom Saintfiet

septembre. Sans club, il n'avait ensuite plus été convoqué par la suite. Tom Saintfiet, le sélectionneur des Eperviers assurait ces derniers jours que ses relations avec l'attaquant des Eagles titularisé à 4 reprises lors des 5 derniers matchs des Eagles en Premier League (un but) sont redevenues normales. "J'ai reçu son message mais d'ici au 21 mars, date de regroupement, beaucoup de choses peuvent changer. Et je compte toujours sur lui. C'est notre meilleure arme", a

déclaré Tom Saintfiet lors de la conférence de presse tenue mardi au siège de la Fédération.

Mais la nouveauté dans la liste est sans doute la première convocation de défenseur du club nigérian de Rivers United, Joseph Douhadji. Et de celle de l'attaquant de l'US Bitam, Laba Kodjo. Appelé lors du match amical contre l'Égypte annulé en octobre dernier.

**LA LISTE DU TOGO  
CONTRE LA TUNISIE :**

**Gardiens :** Kossi Agassa (Reims, France), Cédric Mensah (Colmar, France).

**Défenseurs :** Mamah Abdul Gafar (Dacia Chisinau, Moldavie), Serge Akakpo (Trabzonspor, Turquie), Amevor Mawouna (Notts County, Angleterre), Djene Dakonam (Alcorcon, Espagne), Kokou Donou (Enugu Rangers, Nigeria), Kossivi Nouwoko (Togo), Sadate Ouro-Akoriko (Al-Faisaly, Arabie Saoudite), Joseph Douhadji (Rivers UTD, Nigeria).

**Milieux de terrain :** Alaixys Romao (Marseille, France), Akoete Erinful (Doxa Katakopias, Chypre), Lalawele Atakora (Helsingborg, Suède), Mathieu Dossevi (Standard Liège, Belgique), Serge Gakpé (Atalanta Bergame, Italie), Prince Segbefia (Elazigspor, Turquie), Dove Womé (SuperSport United, Afrique du Sud), Kodjo Fodoh Laba (US Bitam, Gabon).

**Attaquants :** Camaldine Araw (Kaizer Chiefs, Afrique du Sud), Emmanuel Adebayor (Crystal Palace, Angleterre), Foovi Aguidi (Hearts of Oak, Ghana), Floyd Ayité (SC Bastia, France), Jonathan Ayité (Alanyaspor, Turquie), Farid Zato (Sigma Olomouc, République tchèque), Periel Mlapa (Bochum, Allemagne).

## Maroc : Renard appelle Tannane, Saïss et Boutaïb

Le nouveau sélectionneur du Maroc, Hervé Renard, a dévoilé ce mercredi une présélection de 34 joueurs retenus pour la double confrontation contre le Cap Vert à la fin du mois. Tannane, Boutaïb, Saïss et El Kaoutari sont notamment de la partie.

Nommé sélectionneur du Maroc le mois dernier en remplacement de Badou Zaki, Hervé Renard a dévoilé sa première présélection de 34 joueurs ce mercredi dans l'optique de la double confrontation contre le Cap Vert les 26 et 29 mars dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2017. Les premiers choix forts du double vainqueur de la CAN concernent les premières convocations adressées à Cussama Tannane (Saint-Etienne), Khalid Boutaïb (Gazélec Ajaccio), Issam Chebake (Le Havre) et Youssef Ait Bennasser (Nancy). On note aussi les retours de Romain Saïss, auteur d'une saison exceptionnelle avec Angers, d'Abdelhamid El Kaoutari, qui retrouve la joie de jouer à Reims, et du buteur Abderrazzak Hamdallah.

Auteurs de débuts remarquables à Saint-Etienne (2 buts, 1 passe décisive), Tannane avait déjà été convoqué en septembre 2015 mais avait fait faux bond pour cause de blessure. L'ancien international Espoirs néerlandais doit encore confirmer qu'il a opté pour les Lions de l'Atlas. Lui aussi auteur d'une première saison en Ligue 1 surprenante avec 8 réalisations toutes compétitions confondues, Boutaïb avait quant à lui ouvert la porte à la sélection en fin d'année. Son arrivée vise à remédier à un manque de réalisme récurrent et qui ne pardonnera pas lors de ce double rendez-vous crucial face à la première nation africaine au classement FIFA.

## Tottenham : bientôt la fin du calvaire pour Clinton Njie

Absent des terrains depuis fin décembre, Clinton Njie espère faire son retour très prochainement. Le Camerounais ne manque pas de motivation.

Il n'a disputé qu'une seule saison complète avec l'équipe première de l'Olympique Lyonnais. Mais l'été dernier, quand les Gones ont reçu un chèque de 17 M€ en provenance de Tottenham, ces derniers n'ont pas hésité à laisser filer Clinton Njie (22 ans) en Premier League. Un choix gagnant-gagnant pour l'OL et le Camerounais. Les septuples champions de France ont réalisé une juteuse opération financière avec un joueur issu de l'équipe réserve, tandis que Njie s'est vu offrir la possibilité de découvrir l'un des meilleurs championnats du monde au sein d'une équipe luttant pour le podium.

Malheureusement pour Njie, l'expérience londonienne est loin d'être une réussite pour le moment. Jamais titularisé en sept apparitions en championnat (1 passe décisive), le Camerounais s'est blessé au genou droit en décembre dernier. Un pépin physique qui le tient encore éloigné des terrains. Absent depuis bientôt trois mois, Njie manque également à la sélection camerounaise qui doit batailler dans les éliminatoires de la CAN 2017. Interrogé sur le site officiel des Spurs, l'ancien Lyonnais annonce qu'il entrevoit tout de même la lumière au bout du tunnel.

"C'est important pour moi de revenir et de retrouver l'équipe parce que elle fait du très bon boulot. C'est difficile pour tout joueur blessé. Ça fait près de trois mois que je suis blessé et c'est dur. J'ai durement travaillé avec les docteurs et le staff médical pour revenir en forme. C'est important pour moi d'avoir une faim de jeu. Je veux jouer et prouver aux supporters que je peux le faire. Je veux revenir en forme et faire du bon travail. Ça n'a pas été facile mentalement, mais ça arrive. Je vais de l'avant pour revenir plus fort. Je vois le bon travail que les gars font et il me tarde de revenir et de faire partie de cette aventure."

## On ne touche pas à Aubameyang

Face aux multiples rumeurs au sujet de l'avenir de Pierre-Emerick Aubameyang, le Borussia Dortmund est sorti du silence, mettant les choses au clair.

Manchester United prêt à mettre 90 M€ dimanche (Daily Mail, en Angleterre), le Real Madrid qui surenchérit à 100 M€ ce mercredi (Express, Allemagne)... Ces derniers jours, tout le monde y va de ses informations au sujet de l'avenir de Pierre-Emerick Aubameyang (26 ans). Logique au vu des prestations du Gabonais cette saison (32 réalisations toutes compétitions confondues). Oui, mais voilà, le Borussia Dortmund, qui a prolongé son n°17 jusqu'en juin 2020 en début d'exercice, commence à en avoir assez. Alors, la direction est montée au créneau par voie de presse.

"C'est n'importe quoi !", a d'abord expliqué Michael Zorc, directeur sportif du BVB, à Bild. "Nous n'avons même pas reçu d'offres ou de demande de renseignements". Toutefois, pour être encore plus clair, le président délégué du club de la Ruhr Hans-Joachim Watzke a clairement affiché ses intentions dans ce dossier. "Notre position est claire. Aubameyang pour le Borussia Dortmund et il continuera à jouer avec le Borussia Dortmund dans les années à venir. Il n'y a pas de débat. Il n'y a pas de clause libératoire. L'argent est quelque chose qui ne peut pas tout résoudre", a-t-il lâché dans les colonnes du Sun avant de poursuivre.

"Ce n'est pas une question d'argent. Nous avons de l'argent. Nous n'avons pas de cheikh, pas de Roman Abramovich, mais nous avons de l'argent. Nous n'avons pas besoin d'argent. Nous avons besoin d'avoir du succès sur les terrains de football. Notre travail n'est pas de négocier des transferts à tout prix. Notre travail est de monter une bonne équipe qui joue bien au football. Par ailleurs, nous avons été patient avec Aubameyang à son arrivée parce que nous avons vu son potentiel", a-t-il conclu.

ELIMINATOIRES CAN 2017- Tunisie vs Togo

## La FTF demande à la CAF la délocalisation du match aller Togo-Tunisie

La Fédération Togolaise de Football a demandé, jeudi, à la Confédération Africaine de Football (CAF) la délocalisation du match Tunisie vs Togo de la 3e journée, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, Gabon 2017, en raison de la situation sécuritaire précaire dans le pays des Aigles de Carthage.

Ce match qui est prévu pour le vendredi 25 mars 2016 à Monastir

est une source d'inquiétude pour la Fédération au regard de la situation qui prévaut dans le pays depuis un certain moment, obligeant les autorités à renforcer les mesures sécuritaires.

"Les autorités togolaises sont préoccupées face à la recrudescence des attaques sur le territoire tunisien déjà en état d'urgence, à l'approche de cette confrontation", a indiqué Pierre

Lamadokou, le Secrétaire Général de la FTF.

Certes, la ville de Monastir désignée pour abriter cette rencontre, semble épargnée, mais la situation sécuritaire délétaire du pays en ce moment reste une préoccupation majeure pour les autorités togolaises", a-t-il dit.

Pour la FTF, rien n'est aussi dramatique et défavorisant que d'aller jouer un match en ayant la peur au

ventre. C'est pourquoi, la FTF a demandé à la CAF d'évaluer la situation et si possible de décaler ce match dans l'intérêt des deux équipes nationales.

"Nous regrettons vivement la dégradation de la situation qui oblige l'Etat tunisien à prolonger l'Etat d'urgence et à déclarer une guerre totale contre le terrorisme, selon les propos du Premier ministre Habib Essid", a-t-il ajouté.

MULTISPORTS

## Le premier Forum des femmes dirigeantes dans les FI se termine par un appel à l'action

**Le premier Forum des femmes dirigeantes dans les Fédérations Internationales (FI) a pris fin mercredi à Lausanne avec l'approbation d'un plan d'action en 10 points visant à augmenter les possibilités offertes aux femmes et aux jeunes filles dans le sport aussi bien sur l'aire de compétition qu'en dehors.**

Ce Forum de trois jours était conjointement organisé par le CIO et l'ASOIF dans le cadre des efforts déployés par les deux organisations pour qu'il y ait davantage de femmes dirigeantes à tous les niveaux du sport, notamment dans la gestion, la formation et l'arbitrage. Près de 60 représentants du Mouvement olympique ont pris part aux discussions, y compris des femmes occupant des postes de niveau intermédiaire ou supérieur dans 23 Fédérations de sports d'hiver et d'été.

Le Forum a été conduit par Lydia

Nsekera, présidente de la commission des femmes dans le sport du CIO, et par Andrew Ryan, directeur général de l'ASOIF.

"Ce Forum était l'occasion de rencontrer d'autres collègues femmes des Fédérations Internationales et nationales pour échanger vos expériences respectives... Nous devons savoir que nous avons une place dans le sport ! Le pouvoir n'est pas réservé aux hommes, loin de là. Il nous est également réservé. Nous devons aussi comprendre que sans le soutien des hommes, notre combat

sera sans succès", a indiqué Lydia Nsekera aux participants.

L'organisation de ce Forum était la dernière recommandation en date à être mise en œuvre suite à l'approbation de l'Agenda olympique 2020, la feuille de route stratégique du CIO pour l'avenir du Mouvement olympique. La recommandation 11 stipule en effet que le CIO doit œuvrer avec les FI « afin de parvenir à une participation féminine de 50 % aux Jeux Olympiques et pour stimuler la participation des femmes et leur présence dans le sport en créant

d'avantage d'occasions de participation aux Jeux Olympiques ».

L'événement a consisté en deux jours de formation intensive visant à renforcer les compétences d'encadrement dans des domaines tels que la communication et le mentorat. Ce Forum marque en outre le point de départ d'une collaboration plus étroite et plus structurée entre le CIO, l'ASOIF, les FI, les FN et les CNOs agissant du positionnement de candidates féminines pour des postes d'encadrement.

En glissement annuel à fin décembre 2015

## La Banque centrale annonce une croissance de 6,7% dans l'Union

Le Comité de politique monétaire de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a tenu, le mercredi 2 mars à Dakar, sa première réunion ordinaire de l'année. Examinant la situation interne de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), le Comité a noté que l'activité économique s'est maintenue à un rythme soutenu au quatrième trimestre 2015, sous l'effet d'un regain de dynamisme du secteur primaire. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Union s'est situé à 6,7% en glissement annuel, contre 6,4% le trimestre précédent. Sur l'ensemble de l'année 2015, la progression du

produit intérieur brut de l'Union ressortirait à 6,6% comme en 2014.

Analysant la situation des finances publiques des États membres de l'Union, le Comité a relevé une détérioration du solde budgétaire, base engagements, dons compris, estimé à 3,8% du PIB en 2015 contre 3,3% un an plus tôt. Cette accentuation du déficit budgétaire est imputée à une hausse des dépenses publiques plus importante que celle des recettes. Les membres du Comité ont, à cet égard, réitéré l'invitation faite aux États d'ouvrir à l'amélioration des recettes fiscales et à la poursuite des efforts de rationalisation des dépenses publiques afin d'imprimer

au déficit budgétaire une orientation lui permettant d'atteindre la norme communautaire de 3,0% à l'horizon 2019.

Par ailleurs, il a été constaté que l'inflation s'est située à 1,3% en glissement annuel à fin décembre 2015 contre 1,1% à fin septembre 2015. Cette évolution s'explique essentiellement par la progression des prix des produits alimentaires locaux, notamment les légumes, les tubercules et les céréales. À l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,9%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque centrale.

Au Nigeria

## Dangote veut produire 1 million de tonnes de riz d'ici 5 ans

Aliko Dangote a dévoilé son intention de produire 1 million de tonnes de riz d'ici 5 ans, rapporte une dépêche de Reuters du 7 mars. Ce, alors que le Nigeria en importe environ 2,8 millions actuellement. Une ambition qui devrait s'appuyer

sur un autre projet de construction d'une usine d'engrais pour le quel il a également indiqué vouloir s'approvisionner en phosphate au Maroc, et en potasse au Congo-Brazzaville, informe la source.

Le magnat nigérian, déjà à la tête

d'un vaste conglomérat, allant de l'agro-alimentaire aux hydrocarbures, en passant par l'immobilier, poursuit sa diversification sur un continent où les besoins énormes ne demandent qu'à être comblés.

Au bénéfice de 13 000 exploitants et jeunes diplômés chômeurs

## Le Projet d'appui au pôle de croissance de Bagré lancé au Burkina

La Banque africaine de développement (Bad) et les autorités burkinabè ont lancé, le 25 février dernier, le Projet d'appui au pôle de croissance de Bagré, située dans la province centre-est du Burkina Faso. Le projet (agriculture, élevage, pisciculture et écotourisme) interviendra en rive droite du lac de Bagré avec la réalisation d'ouvrages structurants en complémentarité aux financements apportés par le gouvernement et la Banque mondiale en rive gauche. La conception du projet privilégie l'approche chaîne de valeur d'une manière inclusive avec un accent particulier pour la transformation et la commercialisation des produits. Elle favorise également l'approche genre avec l'implication des

fermes et des jeunes notamment les diplômés, indique la Bad.

Le projet bénéficiera de façon directe à plus de 13 000 exploitants regroupant à la fois les petits producteurs, des jeunes diplômés chômeurs et des promoteurs privés. Les résultats générés permettront l'amélioration globale du cadre de vie des populations, la création d'emplois, un meilleur accès aux services de base, l'amélioration du statut nutritionnel des groupes vulnérables et l'accroissement des revenus des producteurs. La contribution de la Banque au financement de ce projet s'élève à 29 millions de dollars, dont 20,72 millions sous forme de prêt et 8,28 millions sous forme de don.

Ce financement traduit

l'accompagnement soutenu de la Banque au développement de la zone de Bagré. En effet, la Banque était le principal bailleur de fonds pour la construction du barrage de Bagré et des travaux connexes et avait soutenu les efforts du Burkina Faso pour le bouclage de son financement et la conduite à terme des travaux structurants.

Ces premiers financements ont servi de leviers à d'autres investissements et ont permis de cibler le pôle de croissance de Bagré comme un agropôle pilote prioritaire pour accroître l'activité économique dans la zone grâce à l'augmentation des investissements privés, de la création d'emploi et de la production agricole.

Pour répondre aux questions de financement sur le continent

## La 4e édition de l'Africa CEO Forum se retrouve à Abidjan

Les Président-Directeurs Généraux (PDG) des plus grandes entreprises d'Afrique se réuniront les 21 et 22 mars 2016 à l'Africa CEO Forum à Abidjan, en Côte d'Ivoire. L'Africa CEO Forum est le plus grand rendez-vous international des PDG, banquiers et investisseurs africains. Depuis sa première édition, en 2012, il s'est imposé comme le forum annuel de

référence des défenseurs de la croissance africaine.

Cette année, Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement (BAD), Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, Uhuru Kenyatta, président de la République du Kenya, et plus de 800 participants, dont quelque 500 PDG venus de tout le continent africain, sont attendus

à ce forum, organisé conjointement par le Groupe Jeune Afrique, la BAD et Rainbow Unlimited.

Pour quelle stratégie de financement opter ? Que peut faire un investisseur pour accéder à des solutions de financement innovantes ? Telles sont certaines des questions que l'Africa CEO Forum 2016 tentera d'aborder.

Paludisme

## Une thérapie qui réduit la gravité chez les femmes enceintes

Un cocktail de deux antipaludéens (ACT) dont l'artémésine a permis de fortement réduire la gravité du paludisme chez des femmes enceintes en Afrique, selon les résultats encourageants d'un essai clinique publié mercredi. Cette thérapie (dihydroartémésine/pipéraquine) ou ACT est efficace contre le paludisme mais n'avait pas jusqu'alors été testée chez des femmes attendant un enfant, expliquent les chercheurs dont l'étude clinique a été financée par les Instituts nationaux américains de la santé (NIH) et qui paraît dans la dernière livraison du New England Journal of Medicine. L'ACT offre une alternative dans de nombreux endroits en Afrique où le parasite responsable du paludisme (*Plasmodium falciparum*) devient résistant au traitement standard (sulfadoxine-pyriméthamine), indique l'AFP.

La grossesse provoque un affaiblissement du système immunitaire, réduisant la résistance au parasite, ce qui accroît le risque de mortalité pour la mère et le fœtus.

Mais même pour les femmes enceintes dont le système immunitaire reste fort, le parasite peut infecter le placenta, priver le fœtus



Une jeune mère et sa fille, atteintes de paludisme

de nutriments et accroître les risques de poids trop faible du nouveau-né et de naissance prématurée. Les auteurs de l'étude relèvent que le paludisme en Afrique subsaharienne provoque le décès de plus de 100.000 nourrissons annuellement, et la naissance de jusqu'à 20% de enfants avec un poids insuffisant.

"Les femmes enceintes vivant dans les zones où l'étude a été effectuée sont piquées en moyenne 310 fois par an par des moustiques porteurs du parasite du paludisme",

relève le Dr Rohan Hazra, chef de la division maternelle et pédiatrique des maladies infectieuses à l'Institut National de la santé de l'enfant (NICHD). "Cette combinaison d'antipaludéens paraît offrir une défense complémentaire bienvenue contre les effets néfastes du parasite et une maladie menaçant la vie", ajoute-t-il. Pour cet essai clinique, les chercheurs ont recruté 300 femmes enceintes en Ouganda en 2014 toutes âgées d'au moins 16 ans et dont la grossesse allait de 12 à 20 semaines.

En République du Bénin

## Le montant total des actifs bancaires estimé à 2.686 milliards Cfa en 2015

Les banques continuent d'occuper une place dominante dans le secteur financier du Bénin, dont elles représentent plus de 90% des actifs. Le montant total des actifs bancaires est estimé à 2.686 milliards de francs Cfa, soit quelque 62% du PIB à la fin de juin 2015, rapporte Financial Afrik. Sur les douze banques en activité, quatre des plus grandes sont panafricaines, une est contrôlée par des sociétés de holding étrangères et trois appartiennent à des banques nigérianes. Par ailleurs, trois nouvelles banques ont récemment

reçu leur agrément, ce qui va intensifier la concurrence, et deux sont entrées en activité en 2015.

Les institutions de microfinance (IMF) sont dans leur grande majorité non agréées. Grâce à la croissance à deux chiffres enregistrée depuis 2010-2011, lorsque s'est produit l'effondrement des systèmes de Ponzi, les IMF ont connu un développement considérable puisqu'en recense environ 700 aujourd'hui, qui représentent 5% des actifs du secteur financier. Elles fournissent des crédits d'un montant compris

entre 20.000 FCFA et 5 millions FCFA. Mieux implantées dans les zones rurales que les banques, elles ont sensiblement contribué à améliorer l'accès aux services financiers au Bénin.

Elles comptent en effet 2,1 millions de clients (20% de la population), soit quatre fois plus que les banques. Cela dit, seules 85 d'entre elles sont actuellement agréées, les quelques 600 autres ne l'étant pas. Les autorités ont entrepris d'assainir les établissements non agréés, mais seules six IMF ont été fermées depuis 2011.

A Ethiopian Airlines

## Un bénéfice net de 83 milliards Cfa au cours de la période 2014/2015

Malgré un contexte marqué en Afrique par la baisse des flux de touristes et les ravages de l'Ebola, notamment en Afrique de l'ouest, Ethiopian Airlines, le premier transporteur africain en termes de revenus, a indiqué que ses bénéfices pour le compte de l'exercice 2014/2015 avaient progressé de 12%, pour atteindre 3,53 milliards de Birr (monnaie éthiopienne), soit 165,4 millions de dollars, ou environ 82,7 milliards de francs Cfa. Le

transporteur aérien est parvenu à ce niveau de performance grâce à un résultat des opérations de 49,5 milliards de Birr en hausse de 6%. Une performance que Tewolde Gebremariam, son directeur général, place sur le compte d'une maîtrise des coûts et la fourniture de davantage de services de maintenance, de catering, et de maintenance au sol au profit d'autres compagnies aériennes.

L'entreprise a aussi tiré avantage

de bonnes performances de ses filiales Asky (Afrique de l'ouest) et Malawian Airlines. En perspective, elle annonce avoir passé la commande de 20 Boeing 737 MAX 8s. Mais elle devra surveiller son endettement. Même si le gouvernement éthiopien lui accorde une exonération d'impôt sur le revenu, le volume global de dette à long terme est actuellement 47,6 milliards de Birr (environ 2 milliards d'euros).

Célébration de la journée internationale de la femme

## La Convention des Femmes pour Unir a marqué l'événement par le social

**Etonam Sossou**

La Convention des Femmes pour Unir (CFU), dans le cadre de la journée internationale de la femme au Togo a organisé une série d'activités à Lomé en occurrence des remises de don (riz, tomates, sardines...) aux femmes vulnérables et des causeries débat. Il s'était agi de permettre à ces femmes grâce au soutien financier du Chef de l'Etat de préparer un repas copieux dans la journée du 08 mars. Aussi,

la CFU a-t-elle profité de la présence des femmes pour mener des réflexions sur leurs droits, devoirs et sur leur place dans la cité. Elle a également mis cette rencontre à profit pour canaliser, recadrer les stratégies et recentrer leurs actions en vue de faire non pas de la condition féminine, mais plutôt de l'action féminine, le fer de lance du développement au Togo. «Le thème de cette année, est directement adressé à nos Etats, appelés à réserver les mêmes chances aux femmes comme aux

hommes», a précisé la Présidente de la CFU, Mme Raymonde Kayi Lawson-de Souza. Et, poursuit-elle, «dans cette dynamique, nos lois, nos réglementations et nos institutions se doivent d'établir entre hommes et femmes, des rapports plus humains, plus justes et moins susceptibles d'affecter négativement la motivation et la capacité des femmes à travailler de façon épanouie à créer des entreprises et à diriger les affaires».

Une causerie-débat précédée

d'une messe ainsi qu'un dîner ont été organisés par la CFU dans la soirée du 08 mars. «Ce soir, nous sommes là pour remercier Dieu et le chef de l'Etat qui a pris l'initiative à ce que les femmes leaders se retrouvent pour pouvoir mettre en œuvre les réalités sociales qu'il veut pour notre pays, c'est-à-dire les œuvres sociales du président de la République», a laissé entendre Me Lawson-de Souza Kayi Raymonde, présidente nationale de CFU.

Au-delà de cet appel de la communauté internationale, le Togo peut se réjouir d'avoir pris de l'avance grâce aux efforts du Président de la République Faure Essozimna GNASSINGBE en ce qui concerne le genre, les droits de la femme, et sa place dans les instances décisionnelles. Le thème choisi cette année intègre les préoccupations du gouvernement exprimées dans l'objectif global de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (scape) qui est de réduire la pauvreté, les



inégalités et de créer des emplois avec des effets multiplicateurs sur le niveau des revenus, la qualité de vie des togolaises et togolais et la vitesse de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, notamment celui de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (CMD3).

Au rang des réalisations de la CFU, on retient la construction des maternités dans les régions du Togo, la participation au forum de la femme togolaise, au recensement électoral, à la journée de l'arbre

dénommée «opération Togo vert», la vulgarisation du code des personnes et de la famille, et l'appui à l'opération fistule Togo.

En ce qui concerne l'appui en matériel, la Convention des Femmes pour UNIR a élaboré un programme en censeurs à l'endroit des groupements féminins sur toute l'étendue du territoire. En effet, elle a déjà fait don de 200 lampes solaires, 140 machines à coudre, 70 motos taxi-bagage, 70 motos ambulance, 140 égreneuses de riz, des milliers de sacs d'engrais.

Lingerie et matelas de seconde main

### Moins chers mais...

Dans une brocante à Adidogomé, à Lomé, plusieurs matelas sont superposés. Ils sont soigneusement pliés en deux et soutenus par des ficelles. On peut y apercevoir des marques colorées sur certains. On remarque quelques taches laissées par la moisissure. «C'est dans cet état que certains matelas achetés à la brocante en Europe arrivent ici», indique Marcellin, le tenancier de l'établissement installé dans ce quartier périphérique. «Certains de ces produits ne sont pas tout simplement protégés avant leur embarquement pour nos pays», explique ce dernier. Mais l'état piteux de ces pièces de literie ne décourage pas certains acheteurs; ils se bousculent même dans ces commerces spécialisés dans la vente des articles de seconde main. «Les prix appliqués ici sont abordables», confie Germain, un étudiant en faculté de droit à l'Université de Lomé. Ce dernier est à la recherche d'un «matelas confortable» à vil prix. «Celui que papa m'a acheté à la rentrée académique n'est pas confortable», confie cet étudiant. Les prix varient ici entre 30.000 et 120.000 Fcfa. Ceci en fonction de l'épaisseur et des dimensions du matelas. Un matelas d'une largeur de 90 mètres et d'une épaisseur de 20cm coûte 30.000 Fcfa. Alors qu'on retrouve le même dans les grandes surfaces de la ville à 90.000 Fcfa. Celui de 140m de largeur, 190m de longueur, et d'une épaisseur de 20cm est vendu à 90.000 Fcfa à la brocante et à 150.000 Fcfa dans d'autres surfaces.

On retrouve également des couettes, des couvre-lits, des couvertures et des oreillers à la friperie. La gent féminine qui constitue l'essentiel de la clientèle, affirme se ravitailler aux marchés Atikpodji et Hédzranawoé. «Ce sont les secteurs de ces types de lingerie. Ils sont non seulement de bonne qualité, mais sont aussi vendus à un très bon prix», indique Virginie, un ménagère qui discute le prix d'une couette avec un

vendeur ambulante. C'est d'ailleurs avec un large sourire qu'elle va continuer à faire ses courses. «Je viens d'acheter une couette à 3000 Fcfa», dit-elle. Certaines femmes soutiennent aussi acheter leur lingerie à la friperie. «J'achète souvent mes soutiens-gorge à la friperie parce qu'ils sont de bonne qualité, et c'est moins cher, alors que dans les boutiques, les prix sont pas hors de portée», confie Marie Angèle.

#### Protection

Christiane T. se dit contrainte de se tourner elle aussi, vers ces dessous de seconde main, à cause «de sa forte poitrine». Elle porte la taille 42. Trouver un soutien-gorge à sa taille et en plus, de bonne qualité dans les grandes surfaces, n'est pas chose facile. «Avant, j'achetais mes soutiens-gorge dans les grandes surfaces, mais l'élastique n'est pas solide et lâche très vite. J'ai finalement trouvé mon compte dans la friperie», dit cette fidèle cliente des sous-vêtements de seconde main. Les prix de ces dessous de femmes varient entre 300 Fcfa et 3000 Fcfa à la friperie, selon les marchés. On retrouve par ailleurs dans tous les marchés de la ville, des soutiens-gorge, slips, strings, boxers, bustiers et nuisettes de seconde main. Mais certaines femmes hésitent à solliciter ces sous-vêtements (slips et strings) qui suscitent tant de bousculades du fait de leur exposition dans les rayons de la friperie.

«Je trouve que les slips et autres strings déjà utilisés ne sont pas à recommander, parce qu'on ne sait pas toujours la provenance de ces linges, ni de quoi souffrait le premier utilisateur», indique Viviane. «Je suis très méticuleuse en matière d'hygiène et j'aime bien savoir d'où provient ce que j'achète pour ma protection personnelle et celle de ma famille», poursuit-elle. Pour autant, d'autres acheteurs affirment désinfecter cette lingerie et literie achetées à la brocante avant tout usage. «Tous les sous-vêtements que j'achète en friperie sont trempés avec du détergent. Ils sont aussi javellisés», dit Michelle B.

Une mesure d'hygiène qui ne s'applique malheureusement pas aux matelas. «On ne peut pas laver les matelas que nous importons, ils vont s'abîmer sinon. On ne peut pas non plus les désinfecter puisque nous ne connaissons pas les produits adéquats. Je pense que le drap le protège suffisamment», croit savoir Fosi, un brocanteur. Sur cette question de l'utilisation des lingeries de seconde main, le virologue Etienne Kouassi, soutient que les risques au plan de la santé sont élevés. «Le string notamment pose problème. Il est un sous-vêtement particulier dont les cordières, lorsqu'elles sont serrées sur le rectum peuvent l'enflammer. Cette appréhension suggère qu'on le porte (même neuf), juste mais relâché».

Linge délicat donc, «il n'est pas souhaitable d'en disposer qui soit de seconde main. Et si d'aventure c'est le cas, une hygiène particulière du sous-vêtement est impérative. Il s'agit d'administrer des produits désinfectants globalement à tous les vêtements issus de la friperie. Mais de manière spécifique, aux petites culottes. Et singulièrement au string dont le port ne doit pas excéder quatre heures de temps. De son côté, le Dr Kossi Agbétorényo se veut radicale. «Il n'est pas conseillé de porter le string de seconde main. Pour la simple raison que, désinfecté, les détergents utilisés pourraient être acides. Donc allergiques».

Etienne Kouassi croit savoir qu'appréciés par la gent féminine, «les dessous de la friperie constituent un véritable nid à microbes. Généralement, la femme est exposée aux mycoses: Infections dues à un champignon; la vaginite: Inflammation de la muqueuse du vagin et bien d'autres maladies de la peau». Des maladies peuvent devenir chroniques si rien n'est fait. «Vus l'état, la matière et les constituants de certains sous-vêtements procurés à la friperie, il n'est pas du tout conseillé de les utiliser», précise le virologue.

### Loterie Nationale Togolaise

#### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1311 DE LOTO BENZ DU 02 Mars 2016

Le tirage hebdomadaire de LOTO BENZ a été effectué ce mercredi 09 Mars 2016 et porte le numéro 1312.

Au précédent tirage, la LONATO a encore fait des heureux gagnants de gros lots et de nombreux lots intermédiaires à LOME et à l'intérieur du pays. La ville de SOKODE s'est démarquée par un lot de 500.000 F CFA et un gros lot de 1.500.000 F CFA gagnés auprès des opérateurs 1225, 10202.

A TABLIGBO, c'est un lot de 750.000 F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente 80026.

LOME a enregistré trois lots de 500.000 F CFA, trois lot de 750.000 F CFA, deux lots de 1.000.000 F CFA, deux lots de 1.250.000 F CFA, un super gros lot de 2.750.000 F CFA un super gros lot de 3.750.000 F CFA et un maxi gros lot de 5.000.000 F CFA auprès des opérateurs 6940, 9048, 30145, 6403, 60138, 70221, 6442, 70125,, 60300, 60700, 5031, 30028 et 90036.

**Achète à 200 F CFA, les tickets ZEM qui te font gagner de l'argent et des motos. Gratte ton ticket ZEM et si tu trouves 3 fois le symbole étoile, tu gagnes immédiatement le lot mentionné en dessous. «AVEC ZEM, PREND DE L'AVANCE»**

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !  
BONNE CHANCE A TOUS !**

### LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1312 de LOTO BENZ du mercredi 09 Mars 2016

Numéro de base

82

76

61

64

72

# TOGO CELLULAIRE

Vivez heureux et restez connectés en 2016

© 2000 DE LA LIAISON / 0000000000000000



LE LEADER

service client 888

[www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

[www.twitter.com/Togocel](http://www.twitter.com/Togocel)

[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

certifié ISO 9001:2008

